

Finances et services administratifs

La Direction générale des finances et des services administratifs centraux est chargée de tous les aspects de la gestion et de l'administration des finances : planification et analyse financières; comptabilité, contrôle des engagements, et autres services financiers; prestation de conseils sur les marchés de services, contrôle de ces marchés et préparation de rapports à leur sujet; services de locaux à l'Administration centrale; données relatives à l'inventaire des ressources à l'Administration centrale et soutien logistique approprié. Durant l'année, la Direction générale a élaboré et mis en oeuvre un nouveau système d'information de gestion financière pour le Ministère. L'objectif était de simplifier la saisie des opérations financières et de fournir une information financière détaillée aux utilisateurs de tous les paliers, tant à l'Administration centrale que dans les missions à l'étranger. L'une des responsabilités premières de la Direction générale consiste à faire rapport sur les opérations budgétaires du Ministère, qui sont établies ci-après.

Budget

Les dépenses du Ministère pour l'année financière 1987-1988 se sont élevées à environ 931,4 millions de dollars. Cette somme comprenait les dépenses de fonctionnement et d'immobilisation, les subventions et contributions, et les autres paiements de transfert liés au Programme des intérêts du Canada à l'étranger et au Programme des expositions universelles.

Des dépenses d'exploitation et d'entretien d'environ 661,8 millions de dollars ont été engagées pour la gestion et la coordination des activités à l'Administration centrale et dans les missions à l'étranger. Elles comprenaient les traitements, salaires et autres frais rattachés au personnel, les frais de location de propriétés à l'étranger, les frais de déplacement et de communication ainsi que les dépenses nécessaires à la conduite d'opérations à l'étranger.

Les dépenses d'immobilisation (environ 102,7 millions de dollars) comprenaient 36,8 millions de dollars pour l'achat et le remplacement de véhicules, de meubles et d'équipement et 65,9 millions de dollars au titre du Programme d'acquisition à long terme de biens.

Les dépenses d'environ 166,9 millions de dollars au titre des subventions, des contributions et des paiements de transfert consistaient pour une bonne part en paiements incompressibles découlant de l'appartenance du Canada à des organisations internationales comme les Nations Unies, l'OTAN, l'OCDE et le Commonwealth.

Biens

La Direction générale des biens s'occupe de tous les locaux et logements dont l'État est propriétaire, par l'achat ou la conception et la construction d'immeubles, ainsi que de toutes les résidences officielles et chancelleries louées par l'État. Les services qui s'y rattachent comprennent la fourniture de matériel, la décoration intérieure et la supervision de l'entretien dans le cadre des opérations du Ministère à l'étranger, ainsi que la gestion de la collection d'oeuvres d'art canadiennes du Ministère qui sont exposées dans les missions. Enfin, elle est responsable du Programme ministériel d'acquisition à long terme de biens qui vise à

Tableau 19

PRINCIPAUX POSTES BUDGÉTAIRES PAR ACTIVITÉ, 1987-1988

(millions de dollars canadiens)

| | |
|---|--------------|
| Programme des intérêts du Canada à l'étranger | |
| Politique étrangère, priorités et coordination | 49,8 |
| Expansion du commerce international | 55,2 |
| Politique économique, commerciale, et d'aide internationale | 43,2 |
| Affaires politiques et de sécurité internationale | 140,3 |
| Affaires juridiques, consulaires et d'immigration | 8,9 |
| Communications et culture | 30,8 |
| Relations et opérations bilatérales | 504,3 |
| Passeports | (1,7) |
| Soutien des opérations, planification des ressources humaines et administration | <u>94,2</u> |
| | <u>925,0</u> |
| Programme des expositions universelles | |
| Expositions universelles | <u>6,4</u> |
| TOTAL | 931,4 |

accroître le nombre d'immeubles dont l'État est propriétaire (réduisant de ce fait les frais de location).

En 1987-1988, la valeur du portefeuille immobilier du Ministère était estimée à environ 4 milliards de dollars. Les dépenses de la Direction générale durant cette période se sont chiffrées à 82,2 millions de dollars, dont 66,5 millions de dollars sont allés à la construction et à l'achat d'immeubles dans le cadre du Programme d'acquisition à long terme de biens (ce qui comprend la chancellerie de Washington).

La construction d'une nouvelle chancellerie à Kinshasa a été achevée et celle des chancelleries de Beijing et Washington s'est poursuivie. La conception et la construction d'une nouvelle ambassade à Tokyo, qui comprend des bureaux commerciaux et 23 unités résidentielles, commenceront en 1989. L'année a été marquée par plusieurs déménagements vers des chancelleries louées ou par des travaux d'expansion de chancellerie, ainsi que par l'acquisition de résidences officielles ou des déménagements de résidence. On a acheté de l'espace pour chancellerie dans un immeuble en copropriété à Lisbonne, de même que des logements pour le personnel à Damas, Hong Kong et New York. L'aliénation de neuf immeubles appartenant à l'État a rapporté 1,3 million de dollars au Trésor.